

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL**TRICAPRYLATE****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : 01-2119492306-35
Nom commercial : TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL
Numéro CAS : No CAS : 73398-61-5
Numéro EC : No CE : 277-452-2

Ce produit n'est pas classé par le CLP/GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire. Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique
Industries chimiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45****Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
glycérides mélangés, décanoïles et octanoïles	100 %	73398-61-5	277-452-2		01-2119492306-35	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
 - * - **Ingestion** : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

- A l'intention du médecin** : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- **Agents d'extinction appropriés** : Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse.
 - **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- * **Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. pyrolysis products, toxic.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Combustible.
- Procédures spéciales** : Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants. Equipement de protection respiratoire approprié. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.
- sur le sol : Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.
Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
N'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

* **Stockage** : Classe 10 liquid combustible
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver à température ambiante.
Conserver dans les conteneurs d'origine.
Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. +15 / +30 °C
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage.

* **Stockage - à l'abri de** : Humidité.
Alcali.
Agents oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

inhalative/consumer/long term, systemic effect 43.84 mg/m3 (human)
inhalative/industrial/long term, systemic effect 117.79 mg/m3 (human)
DNEL :
oral/consumer/long term, systemic effets : 12.61 mg/kg bw/day (human)
dermal/consumer/long term, systemic effets : 12.61 mg/kg bw/day (human)
dermal/industrial/long term, systemic effets : 25.21 mg/kg bw/day (human)
PNECs Since the substance has no potential for bioaccumulation no PNEC oral was derived.
No lon term toxicity to aquatic organisms expected. Therefore no derivation of PNEC.

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection individuelle** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.
- **Protection respiratoire** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - * - **Protection des yeux** : Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections. EN 166
 - **Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. > 120min (EN 374)
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Incolore à légèrement jaune.
- 9.1.b. Odeur**
- Odeur** : Caractéristique.
- 9.1.c. Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.d. pH** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation**
- Point de congélation [°C]** : CA -15 (-30/-10)
- 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**
- Point d'ébullition [°C]** : >300
- 9.1.g. Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C]** : CA 250 (1013hPa)
- 9.1.h. Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.i. Inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.k. Pression de vapeur**
- Pression de vapeur [20 °C]** : < 0.001 Pa ((Q)SAR)
- 9.1.l. Densité de vapeur** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.m. Densité relative**
- Densité** : 0.945g/ml
- 9.1.n. Solubilité**
- Solubilité** : Solvants organiques. Huile.
- Solubilité dans l'eau** : Insoluble. < 1mg/l
- 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau**
- Log P octanol / eau à 20 °C** : 8.2 -10.9 ((Q)SAR)
- 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité**
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : 425
- 9.1.q. Température de décomposition**
- Point de décomposition [°C]** : >300

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.r. Viscosité

Viscosité à 20°C [mPa.s] : 25-33

9.1.s. Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données : Point de trouble [°C] -5
Log POW : >5

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

* **Matières à éviter** : Alkali.
Agent oxydant.
Acides forts.
Agents réducteurs.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

oral NOAEL 5000mg/kg bw/d (rat)

RA from 8001-79-4

1000mg/kg bw/day (rat/female)

RA from 91052-13-0

oral NOAEL 5000mg/kg bw/d (rat)

90d

RA from 8001-79-4

NOAEL (developmental) 1000 mg/kg bw/day (rat)

RA from 91052-13-0

NOAEL (developmental) of 4280mg/kg bw:d upon i.v. appl. (RA from MCT)

Informations toxicologiques : N'est pas supposé irritant.

Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg] : >5000

Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg] : >2000 (RA from 91845-19-1)

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

Inhalation (rat) [mg/l] (6 heures / 24 heures)	: 1.86 (6h) max. attainable conc.
Irritation des yeux (lapin)	: N'est pas supposé irritant.
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées. guinea pig OECD 406
Cancérogénicité	: Aucun ingrédient repris dans cette section.
Mutagénicité	: mammalian cell test : chromosomes aberration negative (OECD 473) micronucleus Test (mousse) negative (OECD 474) RA from 8001-79-4 Mutagenicité : Ames test : négatif

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques	: LC0 >= 53mg/l (danio rerio) (EU method C.1) 96h, fresh water, no effect up to limit of WS EC50/72h (staic) > 0.45 mg/l (des) (EU method C.3) EC50/48h (static) > 0.01 mg/l (daphnia magna) (EU method C.2) no effect up to limit of WS RA from 65381-09-1 NOEL (static) >= 0.45mg/l (des) (EU Method C.3) NOEC/21d >= 0.01 mg/l (daphnia magna) (OECD 202 Part II (OECD211)) no effect up to limit of WS RA from 65381-09-1
CL50-96 Heures - poisson [mg/l]	: >100 (48H) (carrassius auratus)
ECo Pseudomonas putida	: CE50/16H >100mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%]	: Le produit est biodégradable. 92.7% after 28 days
---------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation	: Faible. Log POW : >5
--------------------------------------	---------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques	: Ne présente pas de risque spécifique pour l'environnement. (littérature)
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Classe WGK (Allemagne)	: NWG : non dangereux pour le milieu aquatique.

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Généralités** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.
- N° de déchet industriel** : 02 03 04 - Matières impropres à la consommation ou à la transformation.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- Information générale** : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- : Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

- Informations complémentaires** : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

- Symbole(s)** : Aucun(e).

- Phrase(s) R** : Aucun(e).

- Phrase(s) S** : Aucun(e).

- Enregistrements** : IECS (Inventory of Existing Chemicals Substances in China)
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
ECL (Existing Chemical List) en Corée :
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
DSL (Domestic Substances List) au Canada

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

TRICAPRYLATE / CAPRATE DE GLYCEROL

TRICAPRYLATE

SECTION 16 Autres informations

Autres données	: Aucun(e).
Révision	: Révision - Voir : *
DENEGATION DE RESPONSABILITE	: La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document